

Procès-Verbal du Conseil Municipal

Date : 3 avril 2026 Heure : 20h37

Ordre du Jour

1. Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal
2. Affectation des résultats 2025 – Budget communal et Hauts Assainissements
3. Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025 – Commune et Hauts Assainissements
4. Vote des taxes directes locales 2026
5. Montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints
6. Questions diverses

1. Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal

Le procès-verbal du dernier conseil municipal est soumis au vote.

Résultat : Approuvé à l'unanimité.

2. Affectation des résultats 2025

Contexte

En raison d'une panne de la plateforme du Trésor public pendant trois semaines, aucun titre, mandat ou budget n'a pu être effectué durant cette période. Le CFU n'a pas pu être visé avant la date du conseil municipal.

Budget Eau et Assainissement

- Résultat d'investissement (N-1) : 101 365,97 €
- Résultat de fonctionnement (N-1) : 33 419,06 €
- Subventions encore à recevoir : 65 558,52 €
- Dépenses (travaux et opérations) : 196 207,23 €

Travaux d'interconnexion : Priorité n°1 du schéma directeur d'eau potable. Objectif de liaison entre les sources pour garantir l'approvisionnement en période de sécheresse. Subventionnés par le Département de la Drôme et l'Agence de l'eau.

Vote : Approuvé à l'unanimité.

Budget Communal

- 2024 : -25 680 € (investissement), 171 692,36 € (fonctionnement)
- 2025 – Résultat de clôture :
 - Investissement : 46 333,93 €
 - Fonctionnement : 148 178,98 €

Observations : Suite aux changements fréquents de secrétaires de mairie. Des factures de remboursement non encaissées ont impacté le résultat.

Affectation :

- Reprise au compte 1068 : 46 333,93 €
- Éclatement : 44 702,38 € et 1 631,55 €

Vote : Approuvé à l'unanimité.

FCTVA perçu en 2025 : 104 000 € (fenêtres, chasse-neige, travaux TADF).

3. Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025

Le CFU, nouveau document unique remplaçant le compte administratif et le compte de gestion, est présenté pour vote.

- CFU Commune : Approuvé
- CFU Eau et Assainissement : Approuvé

4. Vote des taxes directes locales 2026

Contexte : Le Coefficient Correcteur (COCO)

Depuis 2021, suite à la suppression de la taxe d'habitation, les communes ont reçu le taux départementale de TFPB. Un coefficient correcteur a été appliqué pour compenser les différences.

- COCO de Saint-Martin-en-Vercors : -27 269 €
- La commune est surcompensée depuis 2021
- Ce montant sera prélevé annuellement jusqu'à nouvelle législation

Proposition d'augmentation

Après réflexion avec les adjoints, il est proposé une augmentation différenciée :

Taxe	Augmentation proposée	Taux après vote
Taxe foncière bâtie (TFPB)	2 %	28,61 %
Taxe foncière non bâtie (TFPNB)	2 %	17,64 %
Taxe d'habitation - Résidences secondaires	7 %	12,25 %

Impact estimé : environ +4 000 € de recettes supplémentaires

Justification :

- Compensation de l'augmentation générale des coûts (électricité, matériaux, carburant)
- Les résidences secondaires paieront davantage que les résidents principaux
- Le taux de taxe d'habitation reste inférieur à la moyenne départementale

Votes séparés :

- TFPB (+2%) : Approuvé
- TFPNB (+2%) : Approuvé
- TH (+7%) : Approuvé

5. Indemnités de fonction du maire et des adjoints

Nouveaux taux (décret du 24 décembre 2025)

Pour les communes de moins de 500 habitants :

Fonction	Ancien taux	Nouveau taux	Montant brut ancien	Montant brut nouveau
Maire	25,50 %	28,10 %	1 048,18 €	1 155,06 €

Adjoint s	9,90 %	10,89 %	406,94 €	447,64 €
--------------	--------	---------	----------	----------

Vote : Approuvé à l'unanimité – avec effet rétroactif à la date d'élection.

6. Questions diverses

Commission des impôts directs

Nécessité de proposer de nouveaux membres. Proposition de titulaires :

- Olivier Raymond
- Jules Méallier
- Philippe Labat
- Dorian Laporte
- Gérard Breyton

Réunion annuelle généralement en avril.

Événement « café-croissant » municipal

Organisation d'un moment d'échange avec la population :

- Date suggérée : 25 avril
- Horaire : 9h30
- Lieu : Place du village (salle des fêtes en cas de pluie)
- Organisation : Tables, chaises, croissants, viennoiseries, jus de fruits, chocolat chaud
- Support : Boîte à idées, tableau d'affichage, affiches chez les commerçants
- Affiche réalisée par Amandine TRIBOULAT

Repas des anciens (CCAS)

- Lieu proposé : Hôtel du Vercors (à confirmer)
- Date : Juin (à caler, pas le 20 juin – fête de la musique)
- Budget : 25 €/personne (inchangé)
- Participants : ~52 personnes au repas, ~25 colis

- Critères : Personnes de plus de 70 ans (résidence principale) + certains anciens du village

Point sur la CCRV (Communauté de Communes Royans Vercors)

Élections CCRV : 14 avril 2026

Points préoccupants :

- Nouveau président : Frédéric Jeunin (Saint-Jean-en-Royans)
- Représentants du Vercors : Seulement 2 (La Chapelle + tourisme/PDD)
- Déficit : ~1,8 million € (stations de ski été/hiver confondus)
- Piscine : 1,2 à 1,3 million € de travaux nécessaires
- Gymnase de La Chapelle : Mauvais état thermique, chauffage coupé
- Manque de technicité : Dégradation des services, audits non suivis d'effet
- Perspectives : PLU intercommunal en cours – enjeu majeur pour les petites communes

Délégation agriculture proposée à la commune de Saint-Martin-en-Vercors en attente de vote

Station de ski – Bilan hivernal

- Recettes 2025 : 152 000 € (vignettes + locations)
- Déficit global stations drômoises : ~1,8 million €
- Problèmes signalés :
 - Fermeture d'Herbouilly à Noël
 - Dameuse insuffisante
 - Démission de dameurs
 - Absentéisme du personnel

Prochain conseil municipal

Date : 7 mai 2026

Actions à mener :

- Cérémonie du 8 mai : gerbe, élèves lecteurs, musique
- Commissions à work : aménagement, communication (bulletin municipal)
- Acquisition Plaie d'Herbouilly : finalisation sur budget 2026

Informations complémentaires

- Analyse financière : M. Mandon (trésorier) viendra le 7 mai pour présentation
- M. Mandon : Départ à la retraite en septembre 2026
- Problèmes signalés : Logiciels du Trésor public défaillants, personnel en sous-effectif, burn-out